Note de synthèse

Séance publique

SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES

(1) Procès-verbal de la séance du 17 décembre 2025 - Approbation

Approbation du procès-verbal de la séance antérieure

SERVICE FINANCES

(2) Finances - Modification budgétaire n°2 de l'exercice 2025 - Réformation par l'autorité de tutelle - Communication

Il est proposé aux membres du Conseil communal de prendre connaissance et d'acter la notification de l'autorité de tutelle informant de la réformation de la délibération du 04 novembre 2025 qui rend le la modification budgétaire n°2/2025 communale, exécutoire.
Les réformations concernent le service ordinaire :
1. Les additionnels au PRi au 040/371-01 doivent être ajustés suivant le courrier du SPW transmis après l'élaboration de la MB2/2025 : + 235.708,95 euros en recette.
2. Les redevances pour occupation du domaine public par le réseau gazier 551/161-05 : + 8.333,47 euros en recette et par le réseau électrique 552/161-05 : + 1.289,56 euros en recette, suivant les derniers courriers transmis par le SPW.
3. Une double écriture a été corrigée, elle concerne la subvention pour l'adhésion au Pacte pour une fonction publique locale et provinciale solide et solidaire à l'article 10410/465-02/2024 pour un montant de 2.683,22 euros.
Le budget extraordinaire a été approuvé tel que voté en Conseil communal du 04/11/2025.

(3) Finances - Zone de police La Mazerine - Dotation - Budget 2026 - Approbation

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance et à se prononcer quant à la dotation "Zone de police La Mazerine" pour le budget 2026.
Conformément à la circulaire PLP 53 traitant des directives pour l'établissement du budget de police 2026 à l'usage des Zones de police et suivant le nouveau mode de calcul de la répartition des dotations communales approuvé par la délibération du Collège de la Zone de Police "La Mazerine" du 4 décembre 2025, la quote-part de la commune de La Hulpe a été fixée à 1.416.453,03 € (augmentation de 3% par rapport en 2025).
Il est proposé au Conseil communal d'approuver le projet de délibération et d'émettre un avis favorable quant au montant de cette dotation.

(4) Finances - Zone de secours du Brabant wallon - Dotation - Budget 2026 - Approbation

La dotation communale de la Zone de secours est fixée à 210.850,55 € pour l'exercice 2026.
Il est proposé aux membres du Conseil communal d'autoriser la Directrice financière à verser ladite dotation par 12ème le 2 de chaque mois sur le compte BE59 0910 1884 6826 ouvert au nom de la zone de secours du Brabant wallon.

(5) Finances - Règlement de la redevance communale pour le parking de véhicules à moteur sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour le parking de véhicules à moteur sur la voie publique ou sur les lieux assimilés à la voie publique pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(6) Finances - Règlement de la redevance communale sur l'occupation temporaire privative du Domaine Public lors des tournages de films pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur l'occupation temporaire privative du Domaine Public lors de tournages de films pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(7) Finances - Règlement de la redevance communale pour l'intervention d'un géomètre désigné par le Collège communal lors de l'implantation de la (des) construction(s) nouvelle(s) pour les exercices 2026 à 2030 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour l'intervention d'un géomètre désigné par le Collège communal lors de l'implantation de la (des) construction(s) nouvelle(s) pour les exercices 2026 à 2030 inclus.

(8) Finances - Règlement de la redevance communale pour loges foraines, loges mobiles et loges servant au logement sur la voie publique et si demandé sur les frais relatifs à la fourniture de service (eau et/ou électricité) pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour loges foraines, loges mobiles et loges servant au logement sur la voie publique et si demandé sur les frais relatifs à la fourniture de service (eau et/ou électricité) pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(9) Finances - Règlement de la redevance communale pour les permis de location selon que l'enquête est réalisée par un enquêteur privé ou communal agréé pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour les permis de location selon que l'enquête est réalisée par un enquêteur privé ou communal agréé pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(10) Finances - Règlement de la redevance communale sur l'occupation de la voie publique lors de déménagements, livraisons, travaux de construction, démolition, reconstruction, aménagement ou transformation d'un bien immobilier et tout événement et/ou rassemblement et une redevance relative à la délivrance de l'autorisation d'occupation de la voie publique lors de ces événements ainsi qu'une redevance relative à la location de panneaux de signalisation pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur l'occupation de la voie publique lors de déménagements,

livraisons, travaux de construction, démolition, reconstruction, aménagement ou transformation d'un bien immobilier et tout événement et/ou rassemblement et une redevance relative à la délivrance de l'autorisation d'occupation de la voie publique lors de ces événements ainsi qu'une redevance relative à la location de panneaux de signalisation pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(11) Finances - Règlement de la redevance communale relative à l'ouverture d'un point d'apport volontaire de déchets ménagers résiduels y compris les langes jetables et à la délivrance du badge donnant accès au point d'apport volontaire pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale relative à l'ouverture d'un point d'apport volontaire de déchets ménagers résiduels y compris les langes jetables et à la délivrance du badge donnant accès au point d'apport volontaire pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(12) Finances - Règlement de la redevance communale sur l'usage des box à vélos sur le territoire de la commune de La Hulpe pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur l'usage des box à vélos sur le territoire de la commune de La Hulpe pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(13) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur l'enlèvement des immondices ménagères et des déchets ménagers - Exercice 2026 - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale annuelle sur l'enlèvement des immondices ménagères et des déchets ménagers pour l'exercice 2026.

(14) Finances - Règlement de la taxe communale sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale sur les inhumations, dispersions des cendres et mises en columbarium pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(15) Finances - Règlement de la taxe communale de séjour pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale de séjour pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(16) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur l'absence d'emplacement de parcage pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale sur l'absence d'emplacement de parcage pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(17) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur les agences bancaires pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale annuelle sur les agences bancaires pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(18) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur les immeubles inoccupés pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale annuelle sur les immeubles inoccupés pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(19) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur la force motrice pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 19 novembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 14 octobre 2025 fixant une taxe communale annuelle sur la force motrice pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(20) Finances - Règlement de la taxe communale sur la construction et/ou l'aménagement de bâtiments, étant la réalisation de travaux visant à augmenter le volume d'un bâtiment existant pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 19 novembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 14 octobre 2025 fixant une taxe communale sur la construction et/ou l'aménagement de bâtiment étant la réalisation de travaux visant à augmenter le volume d'un bâtiment existant pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(21) Finances - Règlement de la taxe communale sur les secondes résidences pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 19 novembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 14 octobre 2025 fixant une taxe communale sur les secondes résidences pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(22) Finances - Règlement de la taxe communale sur la délivrance de documents administratifs pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 19 novembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 14 octobre 2025 fixant une taxe communale sur la délivrance de documents administratifs pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(23) Finances - Règlement de la taxe communale sur les surfaces de bureau affectés à l'exercice d'une profession libérale sur le territoire de la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale sur les surfaces de bureau affectés à l'exercice d'une profession libérale sur le territoire de la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(24) Finances - Règlement de la taxe communale indirecte sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale indirecte sur la distribution gratuite d'écrits publicitaires ou d'échantillons publicitaires non adressés et de supports de presse régionale gratuite pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(25) Finances - Règlement de la taxe communale sur les demandes de changement de nom pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale sur les demandes de changement de nom pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(26) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur les commerces de nuit établis sur le territoire de la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale annuelle sur les commerces de nuit établis sur le territoire de la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(27) Finances - Règlement de la taxe communale annuelle sur l'exploitation des services de taxis telle que régie par le décret du 28 septembre 2023 relatif aux services de transport rémunéré de personnes par route au moyen de véhicules de petite capacité et son arrêté d'exécution du 16 mai 2024 pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 13 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une taxe communale annuelle sur l'exploitation des services de taxis telle que régie par le décret du 28 septembre 2023 relatif aux services de transport rémunéré de personnes par route au moyen de véhicules de petite capacité et son arrêté d'exécution du 16 mai 2024 pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(28) Finances - Règlement de la redevance communale sur la location de caveaux d'attente ou cellule de columbarium d'attente pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur la location de caveaux d'attente ou cellule de columbarium d'attente pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(29) Finances - Règlement de la redevance sur l'octroi et le renouvellement des concessions de sépultures du cimetière communal pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur l'octroi et le renouvellement des concessions de sépultures du cimetière communal pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(30) Finances - Règlement de la redevance communale pour le changement de prénom pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour le changement de prénom pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(31) Finances - Règlement de la redevance communale pour prestations communales administratives diverses pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour prestations communales administratives diverses pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(32) Finances - Règlement de la redevance communale pour prestations communales administratives ou techniques en matière urbanistiques pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour prestations communales administratives ou techniques en matière urbanistiques pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(33) Finances - Règlement de la redevance communale sur l'enlèvement des versages sauvages exécutés par la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur l'enlèvement des versages sauvages exécutés par la commune pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(34) Finances - Règlement de la redevance communale sur les opérations d'exhumations de confort et de rassemblement de restes mortels pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale sur les opérations d'exhumations de confort et de rassemblement de restes mortels pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(35) Finances - Règlement de la redevance communale pour le droit d'emplacement sur les marchés et si demandé sur le raccordement au réseau électrique lors de cette occupation pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance communale pour le droit d'emplacement sur les marchés et si demandé sur le raccordement au réseau électrique lors de cette occupation pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

(36) Finances - Règlement de la redevance sur la délivrance des sacs destinés à l'enlèvement des déchets ménagers, végétaux, PMC, organiques et à l'enlèvement d'amiante pour les exercices 2026 à 2031 inclus - Approbation par l'autorité de tutelle - Prise d'acte

Les membres du Conseil communal sont invités à prendre connaissance de la notification de l'autorité de tutelle nous informant de l'approbation par l'autorité de tutelle en date du 16 décembre 2025 de la délibération du Conseil communal du 4 novembre 2025 fixant une redevance sur la délivrance des sacs destinés à l'enlèvement des déchets ménagers, végétaux, PMC, organiques et à l'enlèvement d'amiante pour les exercices 2026 à 2031 inclus.

SERVICE ÉDUCATION ET CITOYENNETÉ - ADMINISTRATION

(37) Éducation et citoyenneté - Tutelle spéciale d'approbation sur les actes du CPAS - Budget 2026 - Services ordinaire et extraordinaire - Approbation

Les membres du Conseil communal trouveront ci-après la décision du Conseil de l'action sociale du 16 décembre 2025 arrêtant le budget de l'exercice 2026 du CPAS, services ordinaire et extraordinaire.
Ce budget relève de la tutelle spéciale d'approbation sur les actes des CPAS et doit, en application des dispositions de la loi du 8 juillet 1976 organique des centres publics d'action sociale et du décret du 23 janvier 2014 portant modification de certaines dispositions de la loi susvisée du 8 juillet 1976, notamment ses articles 88§2 et 112ter, être soumis au Conseil communal désigné comme autorité de tutelle d'approbation sur une série d'actes, dont les comptes annuels, le budget et les modifications budgétaires.

Pour chacun de ces actes, l'autorité de tutelle est le Conseil communal avec possibilité de recours auprès du Gouverneur de province. Le Conseil communal dispose pour statuer sur le dossier, outre la possibilité de prorogation, d'un délai de 40 jours à dater de la réception de l'acte et de ses pièces justificatives. Le délai imparti au Gouverneur pour statuer sur le recours est de 30 jours (délai non prorogeable). À défaut l'acte est exécutoire.
À l'examen du dossier, il est proposé aux membres du Conseil communal d'approuver le budget 2026 du CPAS, services ordinaire et extraordinaire.

SERVICE AFFAIRES GÉNÉRALES

(38) Questions d'actualité